



PROGRAMME DES FORMATIONS

Artisans

Année

Agriculteurs

2021



Commerçants

Organisme Mixte de Gestion Agréée Arles Grand Sud

Prestataire de formation : déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 13 13265 13
auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

11 rue Fernand Benoit-CS 30280-13637 ARLES CEDEX

Tél : 04.90.93.67.31-Fax : 04.90.96.50.66 : contact@ogaarles.fr – web : www.ogaarles.fr

Cher Adhérent,

Dans un contexte économique difficile, nous avons fait le choix de vous proposer des formations simples, pratiques et efficaces, qui répondent à vos préoccupations quotidiennes.

Que vous soyez commerçant, artisan, agriculteur, infirmier ou autre professionnel libéral, n'attendez plus : inscrivez-vous.

Le personnel est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.

Gilles VALETTE

Directeur OGA ARLES GRAND SUD

Nous vous rappelons que **ces formations sont gratuites**, pour vous et plus largement à tous vos collaborateurs (conjoint, salariés, etc.). **Les formations s'effectueront dans la limite des places disponibles.**

Comment s'inscrire ?

En nous retournant le bulletin d'inscription situé à la fin du livret par email à contact@ogaarles.fr ou par la poste au 11 rue Fernand Benoit-CS 30280-13637 ARLES CEDEX.

Qui a droit aux formations ?

Le chef d'entreprise, le conjoint, toute personne ayant une activité dans l'entreprise.

Quel est le coût ?

Les formations sont gratuites. Le financement est pris en charge par votre OGA.

1. Le 25 janvier à 10h30 - Loi de Finances

Objectifs : Connaître les mesures principales de la loi de finances impactant votre fiscalité professionnelle et personnelle.

Plan indicatif :

Fiscalité personnelle :

- Barème IR
- Les crédits d'impôt
- Le fonctionnement du prélèvement à la source

Fiscalité professionnelle

- Un petit résumé des différentes lois de finances de l'année 2020
- Impôts directs
- Impôts indirects

Quelques mesures sociales

2. Le 2 février à 10h30 - SCI et constitution de votre patrimoine immobilier

Objectifs : Analyser l'utilité d'une SCI dans la constitution du patrimoine immobilier.

Plan indicatif :

Les conséquences, avantages et inconvénients de la détention de biens immobiliers par une SCI

- Détention en commun : les associés
- Détermination du bénéfice
- Choix du régime fiscal
- La transmission
- Le formalisme juridique

3. Le 4 février à 13h30 - Le PGE : un an après

Objectifs : Permettre de comprendre les différentes alternatives proposées par votre établissement bancaire en ce qui concerne les modalités de remboursement de votre PGE

Plan indicatif :

Le dispositif du PGE en détails :

- Déblocage
- Le coût de la garantie

Quelles modalités de remboursement :

- Remboursement total ou remboursement partiel ou différé ?
- Le coût : taux d'intérêt et garantie
- Les conséquences comptables

Conclusion sur les critères de choix

4. Le 16 février à 14h30 - La société civile à l'IS (impôt sur les sociétés) comme alternative à l'imposition des revenus fonciers

Objectifs : Vous permettre de choisir le régime fiscal adapté à la détention de biens immobiliers : l'alternative à l'imposition coûteuse des revenus fonciers par l'option IS

Plan indicatif :

Les différences entre les 2 régimes d'imposition lors de la perception des revenus

- Détermination du résultat
- Les amortissements
- Comparaison des taux d'imposition

Les conséquences et différences lors de la vente des biens

- Taxation de la plus-value
- Cas d'exonération

Tableau comparatif

5. Le 23 février à 10h30 - La protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel

Objectifs : Identifier les moyens qu'a le chef d'entreprise et le professionnel libéral de protéger son patrimoine, sans modifier sa forme juridique

Plan indicatif :

La notion de responsabilité financière

Les cautions : rédaction, limitation

L'importance du régime matrimonial

L'EIRL : caractéristiques essentielles

L'insaisissabilité

Quelques notions de risque fiscal

Conclusion : un statut de société est-il utile dans le cadre de la protection du patrimoine

6. Le 2 mars à 12h30 - Loueurs en meublés professionnels ou non professionnels, l'essentiel de ce que vous devez connaître !

Objectifs :

Pour les non spécialistes :

- Connaître les différences et enjeux fondamentaux des deux statuts
- Analyser les conséquences fiscales des deux statuts

Plan indicatif :

Critères d'identification des statuts LMP et LMNP

L'évolution des critères

Les obligations comptables

Le régime fiscal du LMP

Le régime fiscal du LMNP

Que se passe-t-il lors de la vente ?

7. Le 4 mars à 13h30 - BIC : Seuil de rentabilité, point mort : quel chiffre d'affaires dois-je réaliser cette année ?

Objectifs : Savoir calculer son seuil de rentabilité après étude des notions de frais fixes et taux de marge.

Plan indicatif :

Seuil de rentabilité, point mort : définition

Formules de calcul

Un cas concret pour un commerçant

Un cas concret pour un prestataire.

Le contrôle du seuil de rentabilité

8. Le 8 mars à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 1 – recettes dépenses

Objectifs : Connaitre les règles de tenue de votre comptabilité.

Identifier les principales recettes et dépenses

Plan indicatif :

Une comptabilité d'encaissement : quelles conséquences ?

A quel moment retenir les recettes et les dépenses ?

Le traitement comptable et fiscal des principales recettes

Quelles sont les dépenses que vous pouvez déduire ?

Tenue de comptabilité et logiciel informatique

9. Le 15 mars à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 2 - charges sociales et rémunération

Objectifs : La comptabilité et la déduction de vos charges sociales personnelles

Pour les employeurs, connaître le traitement des salaires et charges sociales dans votre comptabilité

Plan indicatif :

Vos charges sociales personnelles : pourquoi une partie n'est pas déductible ?

Vos charges sociales personnelles facultatives (Madelin) : quelle part est déductible ?

Comment comptabiliser un bulletin de paie ?

Et le paiement auprès de l'URSSAF ? et les caisses de retraite ?

La déduction des rémunérations : quelles conséquences sur votre résultat ?

10. Le 23 mars à 10h30 - Entreprises du bâtiment et relation clients : comment ne pas se faire piéger par la loi ?

Objectifs : Maîtriser les points essentiels de la réglementation afin d'éviter les principales sources de litiges

Plan indicatif :

- Rappeler la place du devis, du cahier des charges et des acomptes
- Respecter les délais d'exécution des travaux et déterminer les sanctions en cas de non-respect
- Déterminer les enjeux du PV de réception
- Respecter l'obligation de s'assurer : pourquoi une assurance ?
- Maîtriser l'obligation d'information au client et l'obligation de conformité
- Rappeler les règles de l'art et la surveillance des travaux
- Veiller à la non-immixtion du maître de l'ouvrage
- Rappeler la conformité des matériaux utiles à la bonne exécution des travaux...

11. Le 29 mars à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 3 – Investissement et amortissement

Objectifs : Savoir comment sont comptabilisés vos investissements.

Anticiper les montants déductibles de votre résultat : la notion d'amortissement

Plan indicatif :

La différence entre immobilisations et charges

La notion de dotations aux amortissements. Les modalités de calcul.

Cas pratique au travers d'un exemple.

La tenue du registre des immobilisations

12. Le 1 avril à 10h30 - La transformation société, pas toujours une bonne idée (BIC)

Objectifs : Au-delà du mythe savoir évaluer les réelles conséquences, bonnes ou mauvaises d'un éventuel passage en société.

Plan indicatif :

Les impacts du statut juridique (individuel ou société) sur :

- Le formalisme
- L'imposition des résultats et les dividendes
- La responsabilité juridique
- Les engagements financiers
- Le statut fiscal
- Le statut social

Synthèse des critères de choix de votre statut

13. Le 1 avril à 14h30 - La transformation société : pas toujours une bonne idée (BNC)

Objectifs : Au-delà du mythe savoir évaluer les réelles conséquences, bonnes ou mauvaises d'un éventuel passage en société.

Plan indicatif :

Les impacts du statut juridique (individuel ou société) sur :

- Le formalisme
- L'imposition des résultats
- Les dividendes
- La responsabilité juridique
- Les engagements financiers
- Le statut fiscal
- Le statut social

Synthèse des critères de choix de votre statut

14. Le 8 avril à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 4 – la déclaration 2035

Objectifs : Pouvoir établir sa déclaration 2035.

Identifier les zones clés de la déclaration fiscale

Plan indicatif :

Le report de sa comptabilité

Les tableaux à remplir : lien avec les immobilisations

Les informations personnelles

Quel usage l'administration fiscale fait de la déclaration de la 2035 ?

15. Le 20 avril à 10h30 - Comment vendre sur les réseaux sociaux ?

Objectifs : Connaître les principaux outils de vente en ligne.

Connaître les particularités du social selling : vendre sur les réseaux sociaux.

Savoir faire la distinction entre une page et un profil sur Facebook et les principaux avantages des pages Facebook.

Plan indicatif :

État des lieux de l'utilisation des réseaux sociaux en France en 2020.

Quel réseau social utiliser pour quelle cible ?

Les boutiques sur Facebook et Instagram.

Les options de paiement (avec ou sans site Internet).

Les publications efficaces et l'identification des produits.

L'intérêt de Google My Business.

avec des exemples concrets de vente avec ou sans site Internet, avec ou sans paiement en ligne.

16. Le 11 mai à 13h30 - PER individuel, PEE, PERCO : un arsenal légal de défiscalisation et de préparation de la retraite qu'il faut savoir optimiser !

Objectifs : Décrypter les nouvelles formes de plan d'épargne retraite (depuis la loi Pacte)

En comprendre le fonctionnement et les avantages fiscaux attachés

Plan indicatif :

Les différents plans d'épargne retraite à votre disposition

Leurs particularités et principaux avantages (défiscalisation, sécurité, ...)

Comment sortir d'un plan d'épargne retraite ?

La fiscalité,

La transférabilité

17. Le 20 mai à 14h30 - Les 10 secrets d'une bonne gestion (BIC)

Objectifs : Vous permettre de gérer sereinement votre activité, même si vous n'êtes pas un as de la gestion

Plan indicatif :

La connaissance des informations, les bons outils

Votre besoin en fonds de roulement : le calculer, le maîtriser

La fixation des prix, les marges

Le seuil de rentabilité

Les équilibres financiers

Les principaux pièges à éviter

18. Le 10 juin à 10h30 - Baux commerciaux : l'essentiel de ce que vous devez savoir ! -)

Objectifs : Connaître les points de vigilance essentiels du bail commercial

Plan indicatif :

- Délimiter les éléments essentiels du bail : durée, renouvellement, loyer, indemnité d'éviction

- Présenter les pièges les plus courants du bail commercial : les travaux, les charges, l'état des lieux...

- Réaliser une vielle des dernières réglementations notamment du 23 novembre 2018 et l'ordonnance du 18 septembre 2019

19. Le 10 juin à 14h30 - Baux professionnels : l'essentiel de ce que vous devez savoir !

Objectifs : Connaître les points de vigilance essentiels du bail professionnel

Plan indicatif :

- Délimiter les éléments essentiels du bail : durée, préavis, renouvellement, loyer, l'option pour le passage au bail commercial
- Présenter les pièges les plus courants du bail professionnel : dépôt de garantie, travaux, charges, état des lieux...

20. Le 17 juin à 14h30 - L'embauche d'un salarié : pourquoi, comment, combien ?

Objectifs : Vous communiquer les éléments essentiels pour décider de l'embauche ou non d'un salarié.

Plan indicatif :

Le coût d'un salarié : comprendre un bulletin de salaire et pouvoir calculer le coût d'un salarié

- Salaire brut
- Les charges sociales
- Les exonérations possibles
- Les coûts indirects

Incidences de l'embauche sur votre chiffre d'affaires

Embauche et formalisme :

- Contrat de travail,
- Convention collective
- Les documents obligatoires....

21. Le 14 septembre 10h30 - Plus-values professionnelles : comment y échapper en toute légalité (BIC) ?

Objectifs : Connaître les régimes d'exonération applicables aux plus-values professionnelles pour pouvoir en bénéficier lors des ventes ou apports

Plan indicatif :

Le régime des plus-values professionnelles

La différence entre exonération et report

Revue des principaux cas d'exonération

- Les petites entreprises (article 151 septies)
- La valeur des éléments transmis (article 238 quinquies)
- Le départ à la retraite
- Les apports à une société
- D'autres cas d'exonération ou report

22. Le 14 septembre 14h30 - Plus-values professionnelles : comment y échapper en toute légalité (BNC) ?

Objectifs : Connaître les régimes d'exonération applicables aux plus-values professionnelles pour pouvoir en bénéficier lors des ventes ou apports

Plan indicatif :

Le régime des plus-values professionnelles

La différence entre exonération et report

Revue des principaux cas d'exonération

- Les petites entreprises (article 151 septies)
- La valeur des éléments transmis (article 238 quinquies)
- Le départ à la retraite
- Les apports à une société
- D'autres cas d'exonération ou report

23. Le 28 septembre à 10h30 - Les 10 secrets d'une bonne trésorerie (BIC)

Objectifs : Les conséquences de vos décisions de gestion sur votre trésorerie

Identifier les moyens d'améliorer sa trésorerie.

Plan indicatif :

Définition de la trésorerie

Le lien trésorerie et besoin en fonds de roulement : agir sur ses stocks, ses créances clients

Les différents financements possibles

Les équilibres financiers à respecter

Le suivi de votre trésorerie et sa gestion prévisionnelle

24. Le 5 octobre à 10h30 - Le démembrement immobilier : une opportunité d'optimisation fiscale !

Objectifs : Expliquer la notion de démembrement : usufruit et nue-propriété

En comprendre l'utilisation du point de vue fiscal

Plan indicatif :

Définition du démembrement

Les différents types de démembrements (subi, voulu...)

Les différents types d'usufruit (viager, à durée fixe ...)

Le démembrement d'un immeuble

A quoi peut servir un démembrement ?

- Opportunité fiscale pendant la détention,

- Opportunité fiscale lors de la succession

25. Le 12 octobre à 14h30 - LinkedIn : pourquoi et comment l'utiliser à titre professionnel :

Objectifs : Connaître les principales fonctionnalités de LinkedIn. Savoir faire la distinction entre une page et un profil sur LinkedIn et les principaux avantages des pages LinkedIn. Connaître les avantages du LinkedIn Premium. Utiliser l'outil de recherche avancée. Avoir un premier aperçu de la publicité ciblée.

Plan indicatif :

État des lieux de l'utilisation des réseaux sociaux en France en 2020.

Quel réseau social utiliser pour quelle cible ?

LinkedIn : comment optimiser son profil ?

L'outil de recherche avancé.

Les fonctionnalités de LinkedIn Premium

LinkedIn : comment créer et optimiser sa page d'entreprise ?

Les statistiques des pages.

Découverte de l'outil de publicité ciblée.

avec des exemples concrets de TPE

26. Le 19 octobre à 10h30 - L'optimisation fiscale de mon activité : risques et opportunités (BIC)

Objectifs : Comment, en cas de besoin, diminuer votre résultat et donc votre imposition, en toute légalité, tout en évitant les pièges qui se rattachent à ce genre d'opérations ?

Plan indicatif :

Rappel sur les règles de rattachement des charges à l'exercice comptable

Les charges de fin d'année (cadeaux, primes,)

Les investissements et votre résultat (comptant, crédit, crédit-bail)

Les fausses recettes miracles Les opérations comptables : prudence et imprudence

27. Le 19 octobre à 14h30 - L'optimisation fiscale de mon activité : risques et opportunités (BNC)

Objectifs : Comment, en cas de besoin, diminuer votre résultat et donc votre imposition, en toute légalité, tout en évitant les pièges qui se rattachent à ce genre d'opérations ?

Plan indicatif :

Rappel sur les règles de rattachement des charges à l'exercice comptable

Les charges de fin d'année (cadeaux, primes,)

Les investissements et votre résultat (comptant, crédit, crédit-bail)

Les fausses recettes miracles Les opérations comptables : prudence et imprudence

28. Le 9 novembre à 13h30 - Le contrôle fiscal : comment l'éviter ?

Objectifs : Être capable d'identifier pourquoi l'administration fiscale peut s'intéresser à votre dossier et ainsi éviter le contrôle fiscal

Plan indicatif :

Les procédures préalables à un contrôle fiscal : savoir y répondre

Les « clignotants » de l'administration fiscale :

- Les dates de dépôt de vos déclarations
- Les retards de règlement
- Les opérations internationales
- Les sous-traitants
- Les ratios de votre secteur d'activité (marge, charges, frais de personnel ...)
- Les opérations financières et bancaires

29. Le 7 décembre à 14h30 - Assurance vie : outil de constitution et de transmission de patrimoine

Objectifs : Comprendre ce qu'est réellement un contrat d'assurance vie et l'intérêt d'en souscrire un, au travers de l'étude de sa rentabilité et fiscalité.

Plan indicatif :

Définition du contrat d'assurance vie

Fonds en euros ? UC (unités de compte) ? : les fondamentaux sur la gestion d'un contrat d'assurance vie

Quand souscrire un contrat d'assurance vie ? un ou plusieurs contrats ?

Conséquences fiscales des retraits, de la clôture du contrat

La transmission facilitée ? pourquoi ?

Bulletin d'inscription Formations OGA Arles Grand Sud

Numéro adhérent :

Nom Prénom :

Adresse email :

Date et thème de la formation	Cochez la case si intéressé
1. Le 25 janvier à 10h30 - Loi de Finances	
2. Le 2 février à 10h30 - SCI et constitution de votre patrimoine immobilier	
3. Le 4 février à 13h30 - Le PGE : un an après	
4. Le 16 février à 14h30 - La société civile à l'IS (impôt sur les sociétés) comme alternative à l'imposition des revenus fonciers	
5. Le 23 février à 10h30 - La protection du patrimoine de l'entrepreneur individuel	
6. Le 2 mars à 12h30 - Loueurs en meublés professionnels ou non professionnels, l'essentiel de ce que vous devez connaître !	
7. Le 4 mars à 13h30 - BIC : Seuil de rentabilité, point mort : quel chiffre d'affaires dois-je réaliser cette année ?	
8. Le 8 mars à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 1 – recettes dépenses	
9. Le 15 mars à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 2 - charges sociales et rémunération	
10. Le 23 mars à 10h30 - Entreprises du bâtiment et relation clients : comment ne pas se faire piéger par la loi ?	
11. Le 29 mars à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 3 – Investissement et amortissement	
12. Le 1 avril à 10h30 - La transformation société, pas toujours une bonne idée (BIC)	
13. Le 1 avril à 14h30 - La transformation société : pas toujours une bonne idée (BNC)	
14. Le 8 avril à 12h30 - Tenir sa comptabilité (BNC) : module 4 – la déclaration 2035	
15. Le 20 avril à 10h30 - Comment vendre sur les réseaux sociaux ?	
16. Le 11 mai à 13h30 - PER individuel, PEE, PERCO : un arsenal légal de défiscalisation et de préparation de la retraite qu'il faut savoir optimiser !	
17. Le 20 mai à 14h30 - Les 10 secrets d'une bonne gestion (BIC)	
18. Le 10 juin à 10h30 - Baux commerciaux : l'essentiel de ce que vous devez savoir ! -)	
19. Le 10 juin à 14h30 - Baux professionnels : l'essentiel de ce que vous devez savoir !	

Date et thème de la formation (suite)	Cochez la case si intéressé
20. Le 17 juin à 14h30 - L'embauche d'un salarié : pourquoi, comment, combien ?	
21. Le 14 septembre 10h30 - Plus-values professionnelles : comment y échapper en toute légalité (BIC) ?	
22. Le 14 septembre 14h30 - Plus-values professionnelles : comment y échapper en toute légalité (BNC) ?	
23. Le 28 septembre à 10h30 - Les 10 secrets d'une bonne trésorerie (BIC)	
24. Le 5 octobre à 10h30 - Le démembrement immobilier : une opportunité d'optimisation fiscale !	
25. Le 12 octobre à 14h30 - LinkedIn : pourquoi et comment l'utiliser à titre professionnel :	
26. Le 19 octobre à 10h30 - L'optimisation fiscale de mon activité : risques et opportunités (BIC)	
27. Le 19 octobre à 14h30 - L'optimisation fiscale de mon activité : risques et opportunités (BNC)	
28. Le 9 novembre à 13h30 - Le contrôle fiscal : comment l'éviter ?	
29. Le 7 décembre à 14h30 - Assurance vie : outil de constitution et de transmission de patrimoine	

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription rempli à l'adresse suivante :

contact@ogaarles.fr

ou par la poste au :

11 rue Fernand Benoit-CS 30280-13637 ARLES CEDEX